



COMMUNIQUE DE PRESSE

14 mars 2008

Le Conseil fédéral entreprend négociations avec l'UE en vue d'un accord de libre-échange agricole

Branche fruitière: le travail manuel devient une calamité

Le Conseil fédéral a décidé d'engager des négociations formelles visant à mettre en place un accord de libre-échange pour le secteur agroalimentaire avec l'UE. Un tel accord peut être un cadeau pour les consommatrices et les consommateurs et faire en partie baisser leurs prix. Pour certains secteurs de l'agriculture suisse les inconvénients peuvent aussi se révéler insignifiants. Mais pour les fruits, c'est autre chose. Ils requièrent beaucoup trop de tâches faites à la main.

C'est pourquoi la Fruit-Union Suisse FUS exige que les fruits frais et les fruits transformés soient exclus de tout libre-échange agricole. Si toutefois cela s'avérait impossible, elle exigerait des paiements compensatoires durables pour contrebalancer les inévitables pertes de revenus qui en découleraient. Cela reviendrait cher à la Confédération.

La production de fruits et de baies nécessite énormément de main-d'œuvre : environ 60% des coûts de production sont imputables au facteur travail et aux charges salariales. Ce pourcentage est bien plus élevé que pour les autres produits agricoles. Le niveau des salaires suisses est protégé par les accords bilatéraux. Un libre-échange provoquerait l'ajustement de nos prix à la consommation sur le niveau européen et entraînerait inexorablement la chute des revenus de nos arboriculteurs pour qui les coûts de production resterait à un niveau quasi aussi élevé qu'aujourd'hui.

Au vu de ces explications et en cas de libre-échange agricole, les producteurs de fruits suisses se retrouveraient en position de perdants sur toute la ligne. Selon une étude menée par l'université de Saint Gall, il faut compter sur des pertes de parts de marché interne de l'ordre de 30 à 35 pour cent en l'UE et par conséquent sur un nombre de plus en plus élevé de produits importés.

D'après cette étude, il ne faut pas s'attendre à un accroissement des exportations de fruits frais – à l'encore de ce qui se passe pour le fromage ou les produits carnés – au sein de l'espace européen. La différence des coûts et donc des prix restera grande. Il pourrait en outre être très difficile de réaliser des produits Convenience de haute qualité à partir de fruits frais non emballés, qui permettent de réaliser une majoration «Swissness» des prix: une pomme suisse de la variété Gala se distingue trop peu d'une Gala du Tyrol du sud, de la région du lac de Constance ou d'Outre-mer.

90 pour cent des pommes de table, deux tiers des poires de table, une cerise sur deux et une fraise sur trois que nous consommons aujourd'hui proviennent de nos cultures indigènes grâce à la complicité favorable du climat et aux performances des techniques de production utilisées en Suisse.

Pour en savoir plus:

Bruno Pezzatti, directeur de la Fruit-Union Suisse FUS

Tél. 041 728 68 10, email bruno.pezzatti@swissfruit.ch, www.swissfruit.ch

Rolf Matter, Responsable contacts presse de la Fruit-Union Suisse FUS

Tél. 041 728 68 60 ou 079 692 17 89, email rolf.matter@swissfruit.ch, www.swissfruit.ch